



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra au Centre Intergénérationnel situé au 252, chemin Sacré-Cœur Ouest, le lundi 8 avril 2019 à 19h30, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :


3, rue Sheink - lot 5 449 286 du cadastre du Québec

Demande de dérogation mineure pour autoriser la construction d'un garage isolé d'une superficie de 83.72 mètres carrés sur un terrain d'une superficie de 1 022 mètres carrés. La superficie recherchée représente 8.19 % de la superficie du terrain. L'article 10.3.1 du règlement de zonage numéro 69-07 prescrit que la superficie d'implantation totale pour l'ensemble des bâtiments accessoires ne doit pas excéder 7 % de la superficie d'un terrain en périmètres urbains.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure lors de cette séance du conseil.

Donné à Adstock, ce 15 mars 2019.

La directrice générale,


Julie Lemelin